

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 175/2025

AUX ETABLISSEMENTS RALPH SERVICE PRINT.

Après avoir reçu le contrat n° 002/MINEDU-NC/CABMINE-TAT/SG/CGPMP/CPM/2025, conclu avec le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million six cent quarante-quatre mille quatre cent soixante-cinq, nonante-six centimes (USD 1 644 465,96) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains onze mille cinq cent onze, vingt-six centimes (USD 11 511,26), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/09/2025

Directeur Administratif et Financier



M. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général